

# L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ

Deschamps Rvd A 114  
595 St-Denis

STUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XVII, No. 5

Montréal, Mai 1911.

50 cts par an



L.-O. DAURAY, N.P.,

Directeur de l'Alliance Nationale, nommé Commissaire du recensement pour le district de St-Hyacinthe, P.Q.

## UN MOT AUX EPOUSES

Dans un précédent article, nous mettions les jeunes filles en garde contre la grave imprudence qu'il y a d'entrer dans l'état du mariage sans que leur futur soit bien et dûment assuré pour un montant convenable, dans une bonne institution.

Mais quand arrive ce grand événement du mariage, les préoccupations, les illusions, les espérances sont telles que la plupart des jeunes filles songent peu, ou plutôt ne songent pas du tout à s'enquérir si un certificat d'assurance est au nombre des apports matériels du futur.

Et les parents de ces jeunes personnes, pour des raisons qu'il serait oiseux d'énumérer, d'analyser ici, ne peuvent ou ne veulent pas se mêler d'y voir.

Ce qui fait qu'on se marie en comptant que la santé du mari lui permettra de se livrer assez assidûment et assez longtemps au travail pour que l'on puisse économiser.

C'est là la théorie, c'est là l'espoir.

Mais il faut déchanter trop souvent, dans la pratique.

Le temps passe, l'argent aussi. On est encore jeunes, il faut jouir de la vie. Et il semble que parler d'assurance, c'est jeter comme un voile de tristesse prématurée sur l'existence de ce jeune couple, de même que des vieillards retardent toujours la tâche de faire leur testament, croyant que c'est une invite à la mort.

Bientôt les enfants arrivent dans le ménage. Le mari prend de l'âge, sa santé risque de devenir moins bonne, et puis n'y a-t-il pas les ennemis qui guettent cette précieuse santé dans le travail même que l'on est obligé d'accomplir pour gagner sa vie et celle des enfants?

Et avec l'âge augmente le prix que l'on est

obligé de payer pour s'assurer.

Bref, il vient un temps où l'on est dans une des deux positions suivantes:

De santé trop compromise pour pouvoir obtenir une assurance;

Ou d'un âge qui rend très onéreux le coût de l'assurance.

On n'en prend donc pas.

Si le ménage a fait des économies, tant mieux.

Si c'est le cas contraire, — et combien plus fréquent! — le souci de l'avenir devient torturant.

Torturant surtout pour la femme qui, vraisemblablement, survivra au mari, et qui se demande ce qui adviendra d'elle et des siens, le jour où le soutien de tous disparaîtra.

S'il est presque criminel de se mettre en ménage sans la garantie d'un bon certificat d'assurance, il l'est complètement de ne pas réparer cet oubli ou cette négligence une fois qu'on est marié.

Et cette criminalité, augmente chaque fois qu'un enfant naît, car on met à la vie un être dont on n'a pas assuré les moyens de vivre, le jour, sans cesse imminent, où le pourvoyeur disparaîtra.

Eouses, ne craignez pas d'importuner votre mari pour qu'il s'enrôle dans une bonne société mutuelle.

Vous n'y regardez pas tant à le relancer sans cesse, quand il s'agit d'autres dépenses, pour la toilette par exemple.

Pour vous donner du courage, songez quelquefois au sort qui serait le vôtre, si vous deveniez veuve demain. Pareilles réflexions feront plus que tout ce que nous pourrions écrire.

Et pour émouvoir votre mari, pour secouer son apathie, pour faire vibrer en lui la bonne fibre, faites ceci: chaque fois que quelqu'un de sa connaissance meurt, informez-vous s'il était assuré ou non, et selon qu'il l'était ou ne l'était pas, présentez-lui le tableau de la situation.

Ces leçons de choses sont très éloquentes, et à moins d'être sans intelligence, le mari comprendra.

## L'INSTRUCTION PAR LE JOURNAL

Le goût de la lecture se répand de plus en plus. Il n'y a presque plus d'endroits, quelque obscurs qu'ils soient, qui ne reçoivent aujourd'hui la visite quotidienne de cet alerte messager de la pensée humaine, qui s'appelle le journal. Partout on ressent le besoin de se renseigner, de se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. Le progrès passionne tous les esprits, et comme le journal en est la quintessence, ou, si l'on veut, l'interprète le plus fidèle et le plus certain, c'est à lui qu'on s'adresse de préférence à tout autre intermédiaire. De là la vogue dont jouit la presse dans



A.-G.-H. BEIQUE, M.D.,

Commissaire du recensement pour le comté de Stanstead, P.Q.

tous les pays civilisés et prospères.

Les collèges, les grandes maisons d'éducation étaient autrefois hermétiquement fermés aux bruits du dehors. Un élève qui osait se complaire dans la lecture des journaux était mal noté. C'était presque un réprouvé! Les temps sont heureusement changés. Les journaux reçoivent aujourd'hui dans tous les établissements scolaires sérieux un accueil sympathique. Des salles de lectures sont ouvertes, et tous les journaux respectables y comptent des amis aussi nombreux que sincères.

Un vieux professeur, qui a formé des milliers de jeunes intelligences, qui a tracé à nombre de ses élèves la route de l'avenir, disait récemment:

"Durant mes quarante années d'enseignement, j'ai constaté que le meilleur moyen de façonner l'esprit de mes élèves et de les initier au drame de la vie réelle sous ses formes diverses, commerciale, politique et sociale, est de leur faire lire les journaux.

"Pas un livre de classe n'est comparable à un journal, dont les informations variées et pratiques sont chaque jour pour tous une leçon de choses intéressante et utile.

"L'imprimerie mène le monde," telle est la devise que j'affiche dans ma classe. Je reçois le plus de journaux possible et les fais lire à mes élèves. Lorsque le temps de la lecture est expiré, je questionne chacun d'eux sur ce qui l'a le plus intéressé. Je cultive ainsi la mémoire des enfants qu'on m'a confiés, tout en leur permettant d'acquérir des connaissances pratiques qu'ils ne sauraient trouver nulle part ailleurs, et tout en les tenant informés des événements qui se déroulent autour d'eux. Mes élèves sont de leur siècle!"

Ce bon vieux professeur a évidemment pour les journaux l'enthousiasme d'un homme du

métier. Mais pourrait-on convenablement lui en faire un reproche?

Il n'y a aucune doute que la lecture des journaux doit se faire avec une grande discrétion, car, ainsi qu'il y a fagot et fagot, il y a journaux et journaux. Il y en a de bons et de mauvais, de bien faits et de mal faits, de ternes, de médiocres, d'insipides, etc. Il s'en trouve même malheureusement, qui sont indignes de pénétrer dans nos foyers, de franchir le seuil d'une maison d'éducation. Mais en somme, le choix est facile à faire. L'ivraie se distingue du bon grain! Le père de famille, le maître constatent vite ce qui est digne d'approbation et ce qui mérite condamnation.

Le bon journal a droit de cité en tous lieux. Il est l'amî, le compagnon, l'éducateur dont on salue la venue avec joie.

Il raconte les événements de chaque jour, sans parti pris, sans passion, animé qu'il est du désir de respecter toujours les lois de la bienséance, de la vérité, de l'honneur.

Aux jeunes gens qui se préparent pour l'avenir, il enseigne l'histoire contemporaine, qui, en fin de compte, ne fait pas trop mauvaise figure à côté de l'histoire de l'antiquité, quelque instructive que soit cette dernière. Il leur dit de se préparer avec opiniâtreté et courage pour les rudes combats de la vie, pour les lendemains dont la conquête n'appartient qu'aux vigilants et aux gens bien outillés.

Bref, l'imprimerie, le journal, sont intimement liés à notre existence.

La lecture des bons journaux procure des avantages inappréciables dans tous les rangs de la société, dans les foules comme dans les classes supérieures.

Tout le monde reconnaît que les propriétaires de journaux, les hommes de travail et de dévouement qui y collaborent, s'efforcent de se tenir à la hauteur de leur importante mission. Ils rivalisent de zèle pour offrir au public des feuilles dignes de son encouragement, de ses sympathies et de sa confiance.

### NOUVEAU CERCLE

Cercle Lambert Closse, No 348. — Instituté à Montréal, paroisse de St-Georges, le 7 avril 1911, par M. Charles Duquette, I. C., et organisé par MM. J.-E. Arnault, organisateur et J.-E. Beaulieu.

#### Officiers:

Chapelain, Rév. P.-E. Piché.  
Sb. P. G., T. Malo.  
Prés., P.-P. Boileau.  
Vice-P., Pascal Cyr.  
S. A., J.-E. Beaulieu.  
Trés., J.-E. Beaulieu.  
Md.-Ex., E.-G. Dagenais.  
Comm., Ls Lévelorneau.  
Intro., A. Groulx.

#### Félicitations

Le Cercle Jeanné d'Arc, No 53, offre des félicitations à M. J.-A. Langlois, instituteur, à l'occasion de l'importante promotion dont il a été l'objet de la part de MM. les Commissaires d'Ecoles Catholiques, de Montréal.

### A TRAVERS LES CERCLES

#### Cercle Joliette, No 17

C'est le 18 avril dernier, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Joliette, que M. le professeur Dumais, a fait, sous le patronage du cercle Joliette, No 17, une très jolie conférence, au bénéfice du monument Dollard.

A cette fête patriotique, notre Bureau Exécutif était représenté par M. E.-H. Godin, directeur, et M. Chs Duquette, inspecteur en chef.

Le président du cercle, M. J.-A. Piette, était au fauteuil et dans l'assistance qui dépassait deux cents personnes, on remarquait M. le chanoine Alp. Piette, curé de Joliette, M. le chanoine Eus. Dugas, M. l'abbé Jos.-L. Beaudry, Son Honneur le Maire, J.-A. Guilbault, M. J.-M. Tellier, député, M. J.-A. Renaud, avocat, tous les officiers du cercle, nommément MM. A.-L. Boucher, Eug. Chaput, J.-B. Fontaine, Jos.-Chs Bernard, Jos.-Pierre Laporte, et plusieurs autres citoyens notables.

Après la conférence, des discours appropriés furent prononcés, par notre directeur, M. E.-H. Godin, M. le chanoine Alp. Piette, et M. Chs Duquette.

#### Cercle St-Léonard, No 202

A l'issue de la messe, le jour de Pâques, sur l'invitation spéciale du cercle Saint-Léonard, M. Charles Duquette, a fait une conférence très intéressante, dans la salle Fleury. Il avait pris pour sujet, les avantages que procure notre association, et il sut habilement intéresser son auditoire qui était fort nombreux. Aussi, le conférencier fut-il fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements.

Dans la soirée, à la même salle, nouvelle réunion, organisée par nos confrères, en l'honneur de M. et Mme Duquette. Après une partie de whist des plus animées, il y eut chant et musique sous la direction de Mme A. De-Serres, épouse du médecin du cercle, puis on servit un succulent goûter, qui fut agrémenté de discours par MM. l'abbé A. Clair, C. Duquette et A.-O. Ouellette.

Ajoutons que M. J.-R. Hébert, le dévoué président du cercle, ne put assister à la réunion du soir, à cause du deuil pénible dans lequel il est plongé, par la mort récente de son jeune fils, et qu'il s'était fait représenter par M. A.-O. Ouellette, secrétaire-archiviste.

#### Cercle St-Jean, No 78

Nous donnerons dans notre prochain numéro, un compte rendu de la jolie soirée organisée par ce cercle, et qui eut lieu, dimanche, le 30 avril.

Nous reproduirons aussi l'intéressante conférence faite par M. l'abbé Lussier, à cette occasion, sur le Socialisme.

Nos félicitations aux officiers et aux membres du cercle St-Jean, pour le succès qu'ils ont remporté dans l'organisation de cette fête.

### CONDOLEANCES

Les cercles ci-après, ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent:

Cl. St-Charles, No 10.—A madame Marie-Louise Rabreau-Martin, à l'occasion du décès de son époux.

Cl. Jeanne d'Arc, No 53. — A M. J.-A. Prud'homme, à l'occasion du décès de sa sœur.  
A M. W. Brasseur, à l'occasion du décès de son fils.

Cl. St-Barthélemy, No 72. — A M. Magloire Dumontier, à l'occasion de la mort de son père.

Cl. St-Jean-Baptiste, No 149. — A M. Noé Leclair, à l'occasion du décès de son épouse.  
A M. F. Charette, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. LaFontaine, No 206. — A MM. L. Séguin, A. Malette, et A. Holmes, à l'occasion de décès dans leurs familles respectives.

A M. N. Lalonde, à l'occasion du décès de son beau-père.

Au Dr J.-W. Colletette, à l'occasion du décès de sa belle-sœur.

A M. Lapointe, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. Montmorency, No 326. — A M. Onésime Caron, à l'occasion du décès de son épouse.

### POUR MAL ELEVER UN ENFANT

1. Commencez par lui donner, tout petit, quoi que ce soit qu'il demande.

2. Parlez devant lui de ses qualités incomparables.

3. Dites-lui qu'il vous est impossible de le corriger.

4. Ne soyez pas d'accord, père et mère, en sa présence et à son sujet.

5. Laissez-lui croire que son père n'est qu'un tyran, qu'il n'est bon qu'à le châtier.

6. Que le père méprise la mère en sa présence.

7. Ne faites pas attention aux amis qu'il fréquente.

8. Laissez-lui lire tout ce qu'il voudra.

9. Cherchez à gagner de l'argent pour lui sans lui donner de bons principes, et laissez-lui de l'argent entre les mains.

10. Laissez-le sans surveillance pendant les heures de récréation.

11. Châtiez-le pour une petite sottise et rien de ses vices.

### ACCUSE DE RECEPTION

St-Hyacinthe, 24 avril, 1911.

Monsieur G. Monet,  
Secrétaire Général, "Alliance Nationale,"  
Montréal.

Monsieur,

Il me fait plaisir de reconnaître par les présentes, la promptitude de votre Société, à me faire remise de la somme de \$1,000.00, montant du certificat de dotation émis en faveur de moi, mari, Alfred Brodeur. Ce dernier est décédé le 19 mars dernier, et le Substitut du Président Général m'a remis ce jour, le chèque couvrant ce montant.

Cette manière de procéder de la part des autorités de l'Alliance Nationale, est de nature à donner satisfaction aux intéressés et à promouvoir les affaires de la Société.

Encore une fois veuillez recevoir mes meilleurs remerciements et me croire,

Votre dévouée,  
EVELINA SIMARD.



J. A. Fréchette, Trés.  
Cl. La Pérade, No 347.



L. P. St-Louis, Sb. P. G.  
Cl. Bruchési, No 185.



H. Paradis, S.-A. et T.  
Cl. St-Jean de la Croix, No 174



J. O. A. Delisle, S.-A.  
Cl. Roberval, No 235.

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de mars, 1911.

J. A. Fréchette, Cl. La Pérade	347	25
L. P. St-Louis, Cl. Bruchési	135	21
H. Paradis, Cl. St-Jean de la Croix	174	9
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval	235	9
J. J. Guertin, Cl. Cadiieux	212	7
Louis Johnson, Cl. Laflamme	243	7
Léon Gagnon, Cl. St-Jérôme	15	6
D. Juteau, Cl. St-Jean de la Croix	174	6
Jos. Gougeon, Cl. St-Laurent	331	6
J. Euclide Pilon, Cl. Jeanne d'Arc	53	5
Adélar Constant, Cl. St-Edouard	126	4
O. P. Hurteau, Cl. Leclerc	158	4
J. D. Marcotte, Cl. Royal	267	4
P. C. Gratton, Cl. Ste-Thérèse	27	3
Elzéar St-Jean, Cl. St-Luc	90	3
J. G. Dugas, Cl. St-Jean de la Croix	174	3
F. Chamberland, Cl. St-Jean de la Croix	174	3
C. D. Paradis, M. D., Cl. St-Désiré	189	3
L. J. Langlois, Cl. St-Vital	210	3
J. E. Roy, Cl. Villeray	311	3
Jos. Giroux, Cl. St-Charles	10	2
Romuald Loberge, Cl. St-Henri	12	2
Alfred Crowe, Cl. Laval	21	2
L. Deschambault, Cl. Ste-Thérèse	27	2
F. X. Lambert, Cl. N.-D. de Hull	64	2
Félix Mainville, Cl. Argenteuil	84	2
Jos. Drapeau, Cl. Lévis	109	2
M. Meilleur, Cl. St-Jean de la Croix	174	2
Israël Fournier, Cl. Racine	182	2
A. J. Rioux, Cl. de la Vallée	214	2
A. Raymond, Cl. Villeray	311	2
L. P. Lasnier, Cl. D'Aiguillon	328	2
J. E. Beaulieu, Cl. B. P. Lambert		
Closse	296	2
Rémi B. Descary, Cl. Dorval	4	1
Albert Claude, Cl. Dorval	4	1
Nap. Dasylva, Cl. Sacré-Coeur	6	1
Eugène Gaudreau, Cl. Sacré-Coeur	6	1
Alph. Lépine, Cl. Ste-Anne Bellevue	7	1
Oliva Dufresne, Cl. St. Pierre	8	1
G. A. Narbonne, Cl. St-Pierre	8	1
Dolphis Lirotte, Cl. Ste-Geneviève	9	1
Ernest Dumont, Cl. St-Henri	12	1
W. Bériault, Cl. St-Médard	16	1
Edmond Dugas, Cl. Joliette	17	1
E. P. Bédard, Cl. Larocque	25	1
Jos. Denis, Cl. Ste-Thérèse	27	1
J. A. Duquette, Cl. Ste-Thérèse	27	1
Joséph Lortie, Cl. Contrecoeur	37	1
Pierre Lepage, Cl. Ste-Martine	45	1
Guillaume Gagnier, Cl. Ste-Martine	45	1
J. E. Dérome, Cl. St-Jean Chrysostôme	54	1
Cléophas LeBlanc, Cl. St-Jean Chrysostôme	54	1

Ernest Carrier, Cl. St-Casimir	82	1
Arthur Blais, Cl. St-Luc	90	1
Jos. A. Boivin, Cl. St-Luc	90	1
Guillaume Gingras, Cl. Notre-Dame des Victoires	94	1
J. E. Bouchard, Cl. Notre-Dame des Victoires	94	1
Jos. Turcotte, Cl. Notre-Dame des Victoires	94	1
Joseph Carl, Cl. N.-D. des Victoires	94	1
F. Pepin, Cl. Ste-Marie de la Beauce	102	1
O. Desloges, Cl. Richelieu	102	1
G. Gosselin, Cl. Richelieu	102	1
J. E. Rondeau, Cl. Champlain	108	1
J. E. Côté, Cl. Lévis	109	1
J. B. Provencher, Cl. Lévis	109	1
J. R. Picard, Cl. de Lorimier	112	1
L. Désautels, Cl. de Lorimier	112	1
Aug. Cantin, Cl. de Lorimier	112	1
Ald. Gilbert, Cl. de Lorimier	112	1
Théodule Rocheleau, Cl. de Lorimier	112	1
Alex. Davis, Cl. de Lorimier	112	1
D. Morin, Cl. St-Lambert	121	1
Chs Trudeau, Cl. St-Lambert	121	1
Viateur Bariteau, Cl. St-Lambert	121	1
Alfred Camerlain, Cl. St-Lambert	121	1
Edmour Auger, Cl. Trifluvien	124	1
Amédée Larose, Cl. Trifluvien	124	1
J. B. Beaudry, Cl. St-Edouard	126	1
Elphège Marier, Cl. Olier	127	1
Omer Amyot, Cl. Chénier	148	1
E. A. Desroches, Cl. St-Jean-Baptiste	149	1
Hermas Marinier, Cl. St-Jean-Baptiste	149	1
Horm. Colletterte, Cl. St-Jean-Baptiste	149	1
Art. Deschatelets, Cl. St-Jean-Baptiste	149	1
Edouard Degrange, Cl. Leclerc	158	1
Joseph Bolduc, Cl. Leclerc	158	1
Noël Garneau, Cl. Verdun	160	1
P. E. Rochon, Cl. Ste-Scholastique	162	1
J. F. Joly, Cl. Ste-Scholastique	162	1
Louis Boisvert, Cl. St-Paul de Grand-Mère	165	1
J. L. Ampleman, Cl. Contant	173	1
H. Lamalice, Cl. St-Jean de la Croix	174	1
U. Gauthier, Cl. St-Jean de la Croix	174	1
N. Gascon, Cl. St-Jean de la Croix	174	1
Alfred Girard, Cl. St-Jean de la Croix	174	1
C. Châteauevert, Cl. St-Jean de la Croix	174	1
J. Archambault, Cl. St-Jean de la Croix	174	1
Méd. Proteau, Cl. Lourdes	184	1
E. H. Guillbault, Cl. Grondines	185	1
Jos. Legendre, Cl. St-Alphonse	186	1
Benj. Méthod, Cl. Le Gardeur	188	1
Jos. Durand, Cl. St-Basile	199	1
J. A. P. Deguise, Cl. Cadiieux	212	1
Z. Martineau, Cl. Cadiieux	212	1

Cléophas Paré, Cl. de la Vallée	214	1
J. E. Rioux, Cl. de la Vallée	214	1
A. H. Morin, Trois-Pistoles	220	1
J. N. Cormier, Cl. Brunault	234	1
J. A. Demers, Cl. Boucherville	262	1
I. Thibodeau, Cl. Rivière à Pierre	265	1
Chs Blackburn, Cl. Rivière à Pierre	265	1
Nap. Galibois, Cl. Rivière à Pierre	265	1
J. M. Pérusse, Cl. Mercier	271	1
V. Brault, Cl. Lacadie	273	1
R. Doray, Cl. Nominique	287	1
Art. Alix, Cl. Graton	289	1
Jos. Dumas, Cl. Dufournel	305	1
Félix Larose, Cl. Coulonge	316	1
Aug. Gagnon, Cl. St-Clément	324	1
Frs Rondeau, Cl. Montmorency	326	1
Emile Dupont, Cl. Montmorency	326	1
H. Lamarche, Cl. Duhamel	330	1
Edm. Lortie, Cl. Laporte	332	1
Art. Carignan, Cl. La Tuque	338	1
G. P. Bellemare, Cl. La Tuque	338	1
G. Gingras, Cl. La Tuque	338	1
J. L. Lespérance, Cl. Préfontaine	339	1
Hector Cypihot, Cl. Préfontaine	339	1
J. P. A. Bélanger, Cl. Guay	341	1
A. Blais, Cl. Lavallée	343	1
F. Lemoine, Cl. de La Vérendrye	344	1
Euc. Olivier, Cl. de La Vérendrye	344	1
J. A. Bonin, Cl. de La Vérendrye	344	1
Alx. Hamelin, Cl. B. P. St-Polycarpe	83	1

ENCYCLOPEDIE

En trente ans, la propriété foncière imposable à Sherbrooke, Qué. s'est accrue de \$4,298,981.

Au cours de son existence une poule peut produire de 300 à 500 oeufs. C'est vers la troisième année qu'elle pond le plus.

La population du globe peut-elle augmenter indéfiniment? Il semble bien que non, car il faut, pour nourrir un homme, un minimum d'eau et de terre végétale; ce minimum, une fois atteint, la population terrestre sera arrivée à sa limite extrême. Mais nous en sommes loin encore! A supposer que la progression de la population demeure ce qu'elle fut au XIXe siècle, il y aurait approximativement 52 milliards d'hommes sur la terre vers l'an 2250, c'est-à-dire dix fois plus qu'aujourd'hui. La densité serait de 400 habitants par kilomètre carré, c'est-à-dire le double de ce qu'elle est maintenant en Belgique, le pays relativement le plus peuplé.

Les provinces de l'Ouest ont augmenté en population de près de 300,000 âmes de 1906 à 1909. Voici l'état comparatif:

	1906	1909
Manitoba	365,688	484,519
Saskatchewan	257,763	349,645
Alberta	185,412	273,412

Total 808,863 1,107,625  
Dans l'augmentation, les Américains comptent pour au moins 150,000.

On calcule que d'ici à dix ans, le Canada pourra fournir à la Grande-Bretagne tout le blé dont elle aura besoin.

Richard Humphrey, propriétaire d'un hôtel du Yorkshire, Ang., depuis 56 ans, n'a jamais seulement goûté à une liqueur alcoolique.

## AUX OUVRIERS.

## Philanthropie et Charité.

Aidons-nous mutuellement,  
La charge de nos maux en sera plus légère;  
Le bien que l'on fait à son frère,  
Pour le mal que l'on souffre, est un soulagement.

FLORIAN.

Ces vers sont un bel enseignement de la philanthropie. Cette vertu est l'amour de son semblable avec le désir de lui être utile.

Comment se fait-il cependant que la philanthropie ait si peu d'adeptes, qu'elle fasse si peu d'apôtres? — C'est que la philanthropie ne produit d'ordinaire qu'un effet personnel qui s'éteint avec l'individu. — L'homme n'est pas porté à admirer ce qui vient d'un homme comme lui, ce qui ne représente pas une idée qui lui est supérieure.

Le philosophe dit: "Je fais le bien d'après l'impulsion de mon cœur qui est bon; j'éprouve du plaisir à soulager mon semblable." Eh bien, moi, je n'éprouve pas ce plaisir: je vous admire, mais je ne vous imite pas.

La charité, au contraire, procède d'une idée. — Le sentiment qui en découle est celui-ci:

Dieu, qui a formé mon cœur à la bonté, me dit que je dois aimer mon semblable comme mon frère.

Par mes bienfaits, je dois soulager son corps pour arriver à son âme, et, par son âme, élever son cœur à Dieu. Je ne suis même pas maître d'aimer ou de ne pas aimer mon frère. Jésus-Christ m'a fait un devoir de l'aimer. Il dit à tous: "Malheur aux riches! Bienheureux les pauvres!" pour nous faire craindre l'abus, que nous pourrions faire de biens que nous possédons ou que nous envions.

Dieu sait l'homme tellement faible dans sa vertu — et celui qui reçoit si peu porté à la reconnaissance — qu'il donne des encouragements et fait même des promesses à ceux qui aimeront leurs frères.

"Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à moi que vous le faites."

"Un verre d'eau froide donné en mon nom sera récompensé au centuple."

Nous devons donc faire la charité au nom de Dieu, parce que nous sommes imparfaits dans la manière de la faire.

Et, de même que je ne demande pas l'admiration pour ce que je fais de la part de Dieu, vous ne devez pas être sévère dans la manière de me juger.

Les Etats, qui ont voulu se substituer à Dieu, ont créé la philanthropie et ont remplacé le zèle de la charité par l'administration.

Aussi le pauvre voit de jour en jour ses secours diminuer. Sur une somme de \$4,000 qui lui est destinée, il faut distraire \$1,000 de frais d'employés.

L'homme ne lutte pas avantageusement contre Dieu. Il faut peu d'années pour qu'il soit forcé de reconnaître qu'il est trompé.

"La charité a-t-elle des avantages?"

Il est écrit dans un petit livre, plus répandu que lu: la "Journée du chrétien":

"Le jeu, le luxe, la débauche ont ruiné mille maisons, l'aumône n'en a jamais appauvri une."

Il n'est pas nécessaire de rappeler tous les malheurs que le jeu, le luxe, la débauche traînent à leur suite.

On pourrait même demander dans quelle famille il n'y a pas eu, au moins de loin, de ces

exemples funestes qui devraient instruire la jeunesse.

Il est écrit aussi dans ce même petit livre: "C'est un grand art pour amasser du bien que d'en faire aux autres."

N'est-il pas vrai que la visite du pauvre nous instruit, nous fait réfléchir sur les causes qui ont amené ses malheurs. Ces mêmes causes ne peuvent-elles pas produire les mêmes effets sur nous, si nous ne sommes pas prévoyants?

Nous serions heureux alors qu'on vint nous consoler et nous aider.

Ces réflexions élargissent notre cœur, le disposent au bien et nous font apprécier notre propre bonheur. Elles sont d'ailleurs mises en pratique par nos jeunes gens de Paris qui font partie de nos quarante Petites Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Bons pour les pauvres, qu'ils visitent régulièrement ils trouvent le moyen d'économiser, sur leur maigre salaire, quelque chose pour les familles qui leur sont confiées.

De ce fait aussi, ils prennent la force d'éviter toute dette et d'apprendre à connaître l'épargne.

Mais peut-on toujours faire la charité?

Un jour, à la porte du temple, Notre Seigneur fit arrêter ses apôtres, et pendant que les Pharisiens faisaient ostensiblement l'aumône, il fit remarquer aux siens une pauvre veuve qui, simplement, avait mis dans le tronc sa petite offrande. Il dit alors: "Je vous le dis, en vérité, que celle-ci a donné plus que tous les autres, parce qu'elle a donné sur son nécessaire."

Pour faire la charité, faut-il même donner de l'argent? Une soupe partagée, une bonne parole, une complaisance, un seau d'eau monté au sixième chez une pauvre vieille, l'histoire d'un vieux soldat entendue vingt fois, sont des actes de charité qui peuvent avoir une grande valeur.

Combien d'ouvriers malheureux seraient aujourd'hui à l'aise si, de bonne heure, au temps des bonnes quinzaines, ils avaient su faire la part du pauvre. Ils auraient appris en même temps à faire la part des mauvais jours.

Qui ne connaît un parent, un ami malheureux, une veuve chargée d'enfants, une société qui visite régulièrement les pauvres?

Quelle belle occasion de pratiquer cette solidarité, cette fraternité que les gens plus simples, plus pratiques, appellent la charité!

Il est toujours temps de bien faire: penser aux pauvres, c'est penser à nous sagement. C'est aussi nous préparer une satisfaction du cœur, et, ce qui est plus, la bénédiction de Dieu.

Ne soyons pas seulement philanthropes, c'est trop près de l'orgueil; c'est, faire partir de soi, ce que Dieu y a mis de bon. Aimons, au contraire, à lui montrer notre reconnaissance. Ne disons pas à l'affligé: je vous fais du bien parce que mon cœur est bon; mais, je viens à vous parce que Dieu, qui vous a créé comme moi, me dit que vous êtes mon frère et qu'il m'aimera d'autant plus que je saurai mieux vous aimer.

Les quatre vers qui ont inspiré cet article sont pleins de beaux sentiments; mais ils auraient été complets s'ils avaient nommé Celui qui en est l'essence, Celui qui a dit dans l'Evangile: "Aimez-vous les uns les autres," et qui, par amour pour nous, a souffert toute sa vie et jusqu'à la mort de la croix.

LEON DUPONT.

## LA PROPRETE DANS LA FAMILLE

Beaucoup de personnes ont l'instinct de la propreté et la pratiquent comme une vertu. D'autres, malheureusement, négligent cette grande qualité. Leur montrer les dangers dérivant de leurs habitudes malsaines est la première et la plus importante prescription de l'hygiène et c'est le médecin qui est surtout chargé de cette besogne. Il faut que par lui on apprenne que les conséquences pathologiques de la malpropreté sont nombreuses et graves; que dans une famille nombreuse dont les membres sont mal tenus, à la viciation de l'air qui est la conséquence de toute agglomération d'être vivants, s'ajoutent des odeurs nauséabondes et des miasmes nuisibles; que la suppression des fonctions de la peau par un enduit sébacé quasi imperméable est une bien mauvaise condition pour le maintien de la santé générale; que sur le cuir chevelu la saleté d'habitude facilite le développement de parasite et de teignes qui ne pourraient trouver un meilleur champ de culture que ces agglomérations de poussière et de matières grasses que la brosse et le peigne viennent trop rarement troubler.

Pour prévenir ces accidents divers, la propreté des parties à découvert, figure, oreilles, mains, cou, n'est pas la seule qu'il faille soigner, et ne peut suffire aux exigences de l'hygiène. Il faut recourir aux bains ou, à leur défaut, aux ablutions générales fréquentes. On ne doit pas laisser s'écouler plus d'une semaine sans prendre un bain de propreté ou une ablution générale. On baignera les enfants plus souvent et, une fois la semaine, on leur donnera un lavage général tiède au savon.

Il faut que les cheveux soient tenus ras; il faut que chaque jour la tête soit brossée avec soin et, chaque semaine, lavée, savonnée et bien asséchée.

Il faut que les mains soient tenues dans un état de grande propreté, les ongles coupés court et bien curés.

Il faut enfin que, si pauvres qu'ils soient, les vêtements soient secoués, brossés et de temps en temps lavés.

La misère ne peut être acceptée comme une excuse qui affranchisse de ces soins indispensables. La propreté est un luxe qui est à la portée de tous, et le seul que les gens les plus pauvres puissent se procurer.

## ENCYCLOPÉDIE

—Au Japon, un grand nombre de femmes fument.

—Le XXe siècle aura 25 années bissextiles.

—Certains arbres nains du Japon ont à peine trois pieds de haut et sont vieux de plusieurs siècles.

—Un pharmacien a calculé qu'il y a environ 16,000 drogues et médicaments connus.

—Les mouches ne se posent jamais sur les objets enduits d'une légère couche d'huile de laurier.

—Un faucon aurait franchi en vingt-quatre heures la distance de Paris à Malte, soit 2,150 milles.

## LA CHAPELLE DU ROCHER

c'est là que se trouvait la chapelle de Made-moiselle la Veuve; elle avait environ 24 pieds carrés et couvrait le sommet de ce rocher.

EUG. RENAULT.

## CROIRE, C'EST VIVRE

(Extraits)

Trois fois le jour, le matin, à midi, et le soir, des hautes tours de l'église, les cloches lancent leurs notes par les collines et les vallées, invitant des millions de fidèles à réciter l'angélus. Oh! la puissance de cette prière qu'accompagne la pieuse voix des cloches! Il n'est sur la terre aucune musique qui ait su mieux que le son de l'angélus, émouvoir les coeurs et relever les esprits abattus. Que de fois il a ramené la paix et la tranquillité dans ce monde plein de fatigue et d'agitation! C'est lui qui a pu charmer un instant le coeur impie, l'esprit orgueilleux d'un Byron et de faire chanter: "Ave Maria!" bénie soit l'heure, bénis le temps, le climat, le bien où j'ai goûté tant de fois, avec bonheur intense cet instant qui flottait sur la terre si charmant et si doux! Les cloches sonores se balançaient dans leurs lointaines tours, l'hymne discret du jour mourant s'envolait vers les cieux; pas un souffle n'agitait la vermeille étendue; et pourtant les feuilles de la forêt semblaient frissonner comme dans une prière. "Ave Maria!" c'est l'heure de l'amour! "Ave Maria!" puisse mon coeur aspirer à ton amour et à celui de ton divin Fils là-haut."

Que de gens gaspillent un temps considérable, par exemple, en des lectures frivoles. Pour eux le journal du matin, semble aussi nécessaire que le déjeuner. La meilleure heure du jour est passée à chercher des nouvelles. Des descriptions sans fin d'accidents, de divorces, d'enlèvements, de scandales domestiques, sont dévorées avec avidité. Est-ce qu'on en sait beaucoup plus long après la lecture de nos journaux sans fin? L'intelligence y a-t-elle acquis de nouvelles connaissances? L'esprit et le coeur ne peuvent qu'être acablés par une telle qualité d'aliments disparates. Tous désirent chaque matin, se mettre au courant de tous les faits divers. Deux minutes suffiraient pour cela, et l'on y passe des heures. Après les journaux quotidiens, un nombre incalculable de revues, de romans et feuilletons, nous prennent encore beaucoup d'un temps si précieux. De bons livres, voilà ce que nous devrions lire, et lire doucement; les bons livres sont nos meilleurs et nos plus utiles amis. Tous ces romans, au contraire, qui inondent le marché, sont désastreux; ils donnent une idée fautive de la vie et rendent les hommes malheureux. Leur idéal, c'est l'émancipation de l'enfant soustrait de bonne heure à l'autorité paternelle; c'est la richesse obtenue par un coup de fortune ou bien des aventures extravagantes, des voyages fabuleux aux pays inconnus, des affaires d'amour sans vraisemblance et souvent sans pudeur.

Avant de prendre un livre, faites-vous les questions suivantes: Y a-t-il profit pour moi à lire ce livre? En deviendrais-je meilleur et plus sage? Aurai-je lieu de me féliciter, si la mort me prenait dans la lecture de ce volume? Si vous pouvez honnêtement répondre un franc "oui" à ces questions, alors lisez-le; au-

trement, mettez-le de côté; ou mieux encore peut-être jetez-le au feu. Il n'est permis à personne, pas plus à vous qu'aux autres, de perdre son temps.

Traduit de l'anglais par le Rév. Pere

LOUIS LALANDE, S. J.

## CE QUE DOIT ETRE LA CONVERSATION

Le ton de la bonne conversation est coulant et naturel; il n'est ni pesant, ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations, ni des épigrammes; on y raisonne sans argumenter; on y plaisante sans jeux de mots; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, l'ingénieuse raillerie et la morale austère. On y parle de tout, pour que chacun ait quelque chose à dire; on n'approfondit point les questions, de peur d'ennuyer. On les propose comme en passant, on les traite avec rapidité; la précision mène à l'élégance; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui; nul ne défend opiniâtement le sien; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avant la dispute; chacun s'instruit, chacun s'amuse, tous s'en vont contents; et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

## ROI SUPERSTITIEUX

Sous le règne de Louis XIII — qui d'ailleurs fut surnommé "le juste" parce qu'il était né sous le signe de la balance — on était encore infatué de l'astrologie judiciaire. Un astrologue nommé Morin, ayant prédit que tel jour le roi était menacé de quelque malheur, on respecta assez la prédiction du visionnaire pour recommander au roi de ne pas sortir. Il garda, en effet, l'appartement toute la matinée; mais s'ennuyant l'après-midi, il voulut prendre l'air, fit un faux pas et tomba, sans toutefois se faire aucun mal.

—Qu'on ne parle pas de cela à Morin, dit le roi, cet accident le rendrait trop glorieux.

## ENCYCLOPEDIE

—On ne voit guère plus de 3,000 étoiles par une nuit claire, et cependant le nombre des étoiles cataloguées est de 30,000.

\* \* \*

—Il faut dépenser à peu près \$4,000 pour faire breveter une invention dans tous les pays du monde.

\* \* \*

—Il existe au Jardin zoologique de Londres une tortue qui aurait atteint l'âge de trois cent cinquante ans.

\* \* \*

En Autriche, il y a très peu d'orphelins. Les enfants ayant perdu leur père et leur mère sont placés par l'Etat chez des particuliers.

\* \* \*

—Les veuves hindoues ne sont plus obligées de se suicider; mais elles sont l'objet d'un mépris général, et on les force souvent à se noircir la moitié du visage à l'aide d'une teinture indélébile.

Au commencement du dix-huitième siècle, deux navires marchands portant pavillon français, s'éloignaient comme à regret des côtes de la Normandie.

Deux familles bretonnes dont le fils aîné de l'une était fiancé à la fille aînée de l'autre, avaient pris passage sur chacun de ces deux navires.

Quelques semaines après, un des navires faisant eau, venait jeter l'ancre près de la Pointe-à-la-Caille de St-Thomas de Montmagny.

Ce navire était celui qui avait à son bord la famille de la fiancée.

Les passagers allèrent pieusement s'agenouiller dans le modeste sanctuaire pour remercier Dieu de les avoir sauvés du naufrage, et prier pour le retour des compagnons de l'autre navire qui fut séparé du premier par une violente tempête à leur entrée dans le golfe St-Laurent.

La famille bretonne demeura quelque temps dans l'endroit et fit des courses dans l'intérieur des terres. Elle arriva tout à coup en face d'un rocher abrupt affectant les formes d'une pyramide tronquée qui s'élevait sur les bords de la Rivière du Sud à moins d'une lieue du village. Quel bel endroit pour une chapelle votive s'écria tout à coup la pauvre fiancée!

La famille bretonne partit en chaloupe pour Québec, lieu de sa destination.

La jeune fille avait comme un pressentiment de son malheur, car on n'avait eu aucune nouvelle de l'autre navire sur lequel était la famille de son fiancé.

On se dit adieu.

A toutes les consolations que les jeunes femmes et les jeunes filles de la paroisse offraient à la fiancée, elle répondait: "Ah! je suis résignée; je reviendrai bientôt; au revoir, mes amis!"

Deux années se sont écoulées et la nouvelle de la perte totale du second navire est devenue un fait avéré.

Un jour d'automne, une petite embarcation vint silencieusement aborder le rivage à la Rivière-à-la-Caille: c'étaient les Bretons qui revenaient.

La jeune fiancée triste et changée par le chagrin, portait le costume des veuves de grande maison.

Elle venait inconsolable mais résignée, promettre de porter jusqu'à sa mort le deuil de l'infortuné jeune homme et de consacrer le reste de sa vie à la pratique des bonnes oeuvres. Comme gage de la sincérité de cette promesse, elle fit bâtir sur le rocher dont les formes étranges l'avaient tant frappée, une modeste chapelle votive à laquelle on donna le nom de "Chapelle du Rocher."

Cette action pieuse accomplie, la fiancée retourna à Québec, puis se fixa à la Pointe-Lévis, où elle se dévoua aux oeuvres de charité.

Elle vécut assez longtemps, connue de toute la population sous le nom de "Mademoiselle la Veuve" et mourut en odeur de sainteté.

Si vous allez, un jour, visiter Saint-Thomas, vous verrez de loin, en remontant la rivière du Sud, un rocher isolé, haut d'une soixantaine de pieds, à environ trois quarts de lieue de la grande église paroissiale.

On le nomme le Rocher de la Chapelle et

LA PATRIE DE CHAMPLAIN

Brouage, la patrie de Samuel Champlain ou de Champlain est une localité singulière, comptant à peine aujourd'hui trois cents habitants, et ne constituant plus qu'un simple hameau de la commune d'Hyers-Brouage, dont le bourg est à deux kilomètres de là, sur une hauteur, à l'abri des exhalaisons malsaines des marais. Cette commune fait partie du canton et arrondissement de Marennes (Charente-Inférieure).

Autrefois Brouage était une ville maritime florissante; rivale de la Rochelle, qu'elle jalouait terriblement, du reste, elle a compté jusqu'à trois mille âmes. Faute de travaux préservateurs, son port a fini par s'ensaver. Ce fut la cause de sa ruine. Les fièvres paludéennes l'achevèrent. Elles régnaient tyranniquement sur ces contrées depuis que les canaux obstrués avaient cessé de laisser couler vers la mer les eaux de ses anciens marais salants. Mais, dans la première moitié de ce siècle, un syndicat puissant s'est formé qui dessécha les marais et rendit ainsi la salubrité aux pays.

Brouage possède encore presque intacts ses remparts du XVIIe siècle. Ils se dressent au milieu de la plaine verdoyante et nue, avec leurs hautes courtines et leurs bastions flanqués d'échauguettes, depuis longtemps veuves de leurs défenseurs. Ses trois cents habitants errent au milieu de larges rues toutes droites, dont quelques-unes, transversales, ne sont que des pâturages où s'ébattent les animaux domestiques. Les murs de ses vieilles maisons, rasés maintenant à hauteur de clôture, possèdent encore parfois les ouvertures de leurs anciennes fenêtres baillées, et servent à entourer des jardins broussailloux.

Trop à l'aise dans cette ceinture de remparts, les Brouageais ont tourné vers l'élevage du bétail et la pratique de la pêche, leur ancienne activité maritime, et leurs maisons bourgeoises sont converties en demeures rurales. Le port fameux où s'abritaient les nombreux vaisseaux de sa flotte marchande, d'où Champlain lui-même partit pour faire l'apprentissage de sa rude vie de marin, ce port n'est plus aujourd'hui qu'une vaste prairie où paissent les troupeaux.

Comme toutes les choses en ruine, la ville, du dehors, présente un aspect pittoresque et curieux. Mais en face de cette décadence, l'âme se sent oppressée, et l'on s'éloigne de ces lieux tout imprégnés de tristesse à la pensée de l'existence éphémère des monuments les plus fiers de la puissance des hommes.

R. DE SAINT-VENANT.

(Les Seigneuries de Renay, Champlain, etc., en Vendômois, 1895, p. 174.)

Champlain, le fondateur de Québec, était né à Brouage vers 1567, alors que cette ville florissait par la navigation.

La Saintonge est remplie de marais salants, c'est même de là que vient son nom. En celte

san veut dire sel et *tonn* croûte: ceux qui ont des marais sur lesquels il se forme des croûtes de sel, par conséquent le peuple de ce pays a été appelé Santon, d'où l'on a fait Saintonge.

BENJAMIN SULTE.

MAUVAIS TRAITEMENTS

Le mariage est l'union du sexe fort et du sexe faible. Cette union est indissoluble et constitue une servitude pour l'homme et pour la femme. A cette servitude sont attachés de graves devoirs, et parmi ceux-ci, celui qui constitue un des buts du mariage: l'aide et l'assistance mutuelle.

Or, là où il y a une personne humaine, il y a des défauts et des imperfections; là où il y en a deux, il y a augmentation de défauts et imperfections. Ces défauts et imperfections engendrent des habitudes, des manières peu convenables, des fautes. Ces fautes qui diffèrent souvent de l'un à l'autre conjoint, sont de leur nature une misère, une tribulation, un mal, un déplaisir, une gêne, pour la personne que l'on coudoie à chaque instant. Elles provoquent non seulement des chocs d'idées et de paroles, mais aussi dans certains ménages des chocs plus vulgaires. Ces habitudes, non maîtrisées, sèment le désordre, la guerre et la ruine. Malheur aux faibles, qui sont presque toujours, à de rares exceptions près, la mère et les enfants.

"Maris, dit saint Paul, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle... Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps."

ENCYCLOPEDIE

C'est en 1856 que Gail Borden découvrit la manière de condenser le lait.

\*\*\*

Le lait contient environ 12 pour cent de matières solides; une pinte de bouillon renferme 30 grammes de sels divers.

\*\*\*

Un ingénieur italien a déjà commencé les travaux d'utilisation de la force motrice, produite par le flux et le reflux des ondes marines, pour produire l'électricité nécessaire à l'éclairage d'une ville côtière aux environs de Naples. Cette affaire est même en très bonne voie de réalisation, et cet ingénieur compte l'appliquer en grand après cette première expérience. D'après lui, même avec une mer très calme, on obtiendrait encore la force motrice nécessaire pour produire l'éclairage électrique de toute une grande ville. Ceci dépendrait, évidemment, de l'étendue d'eau plus ou moins grande dont on capterait ou utiliserait les ondes.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier AU 31 MARS 1911.

**CAISSE DE DOTATION Recettes**

Contributions, \$20,517.82	— Intérêts,	
\$1,445.43		\$ 21,963.25
Balance au 28 février 1911		1,438,007.25

**Déboursés**

Bénéficiaires de membres décédés	\$ 10,900.00	
Invalides, \$500.00 — Pension 70 ans,	550.00	
Cse Gén. (5 p.c.), \$1025.89	— Divers,	1,072.25
\$47.45		1,147,447.25
Balance au 31 mars 1911		\$1,169,970.00

**CAISSE CENTRALE DES MALADES Recettes**

Contributions, \$1899.83	— Intérêts,	
etc., \$402.68		\$ 2,302.51
Balance au 28 février 1911		36,082.51

**Déboursés**

Indemnités, \$2353.93	— Remboursement,	\$ 2,383.25
\$29.29		94.99
Divers, \$	Cse Gén. (5 p.c.),	35,907.11
\$94.99		
Balance au 31 mars 1911		\$ 38,386.46

**CAISSE D'EPARGNE DES CERCELES Recettes**

Dépôts, \$5,324.95	— Intérêts, \$135.00	\$ 5,459.95
Balance au 28 février 1911		102,404.11

**Déboursés**

Cercles	\$ 68.35
Balance	107,795.75

**CAISSE GENERALE Recettes**

Cse. Dot. et Mid. (5 p.c.)	\$ 1,120.88	
Répartition, \$2852.05	— Drt. et Hon.,	3,060.00
\$208.00		478.11
Revu, \$115.28	— Fournit., \$302.87	215.54
Assce. Off., \$25.12	— Divers, \$190.11	

Balance au 31 mars 1911

\$ 4,874.65
94.99
\$ 4,969.59

**Déboursés**

Poste, etc., \$157.19	— Papeterie, etc.,	\$ 618.48
\$461.22		596.00
Loyer, etc., \$13.38	— Salaires, Empl.	312.70
Bureau, \$582.65	— Off. Gén. (Rémun.),	415.90
\$291.66		1,235.35
Fournitures, \$161.95	— Revue, \$25.03	396.55
Organisation, \$473.42	— Propagande,	424.23
\$761.95		234.00
Inspect. \$315.29	— Enquêtes, \$81.26	
Remboursement, \$347.24	— Divers	4,243.30
\$87.01		726.25
Mobilier, \$	— Session, C. G.,	\$ 4,969.59
\$234.00		

**RESUME**

Caisse de Dotation, surplus	\$1,147,447.25
Caisse des Malades, surplus	35,907.11
Caisse d'Epargne	107,795.75
Surplus de remise	348.00
Caisse Générale, découvert	\$1,291,498.35
	94.99
	\$1,291,403.46

**PLACEMENTS DE FONDS**

Fabriques	\$ 91,348.75
Municipalités scolaires	57,313.70
Municipalités	35,720.00
Prêts hypothécaires	1,033,506.50
Dépôt Gouvernement, N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale et Epargne	2,102.75
Immeuble	61,411.74

Attesté à Montréal, 31 mars 1911.  
ALF. ST-CYR, Trés.-Général.  
Certifié correct.  
O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			DÉCÈS			Médecin Examineur	
		Cercle ou B. P.	Date	Cent. Partic.	date	Age	Cause		
1151	Alphonse Labrie	21	Dorion No. 334	3-6-10	8500	5-11-10	21	Pneumonie aigue	J. E. Cliche
1152	T. L. L. Hamelin	53	St-Joachim No. 92	15-3-05	500	2-12-10	59	Maladie de coeur	O. E. Milot
1153	Joseph Champagne	29	Cadieux No. 212	3-10-04	1000	22-2-11	36	Accident	J. J. Guertin
1154	Victor Boucher	20	St-Sauveur No. 128	1-12-09	500	23-2-11	22	Fièvre typhoïde	Jos Gosselin
1155	Joseph Ethier	32	St-Royal No. 2	2-3-02	1000	2-8-11	41	Démence	J. U. Lalonde
1156	Alphonse Maudou	32	St-Eusèbe No. 114	20-4-97	1000	5-3-11	45	Pleuro-pneumonie	J. A. Ranger
1157	J. Rodolphe Beaudoin	36	Sacré-Coeur No. 6	12-11-02	1000	21-3-11	35	Fièvre typhoïde	J. A. Lapierre
1158	Albert Desmarais	45	Crémazie No. 171	24-10-05	500	21-3-11	50	Assystoïc	Emile Peltier



No 231-Cl. LA VIOLETTE, Capelton, Horm Goulet, S.A. et T. Réun. 1er dim. 1h. p.m., à la sacristie.

No 233-Cl. D'YOUVILLE, Sherbrooke, H.N. Brien, Prés. 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 13c Gillespie, Réun. 2e dim. 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.

No 235-Cl. ROBERVAL, Asbestos, J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim, 4h. p.m., salle Brunau.

No 236-Cl. de BEAUJEU, Wotton, Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village.

No 240-Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval, O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., chez M. O. Gervais.

No 244-Cl. ST-PHILIPPE, Vendon Mills, W. Beau-pré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-bassement de la sacristie.

No 246-Cl. ST-THOMAS, Compton, Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h., chez M. Frs Audet.

No 247-Cl. STE-EMILIE, Rvd Phil Ducharme, Chaplain; Al. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 251-Cl. de LA PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead, F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.

No 261-Cl. ST-VENANT, Paquetteville, Co. Compton, L. G. Garon, S.A. et T. Run. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 263-Cl. ARTHASKA, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265-Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 1-1.2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267-Cl. ROYAL, Montréal, Raoul Tremblay, S. A., 110 Laurier E.; Alex. Drouin, T., 87 Ave Laurier E. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., 17 av. Laurier E.

No 277-Cl. POINTE-CLAIRE, J. P. Legault, S.A. et T. Réun. 4e mar., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 279-Cl. BOSSUET, Knowlton, Co. Bromé, L. A. Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand'messe, à la sacristie.

No 284-Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.

No 294-Cl. CHAPLEAU, Labelle, Nap. Marinier, S.A. et T. Réun. dern. dim., 7h., au Club Athlétique.

No 295-Cl. STE-AGATHE, Co. de Ferreboune, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

No 302-Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Oumet, T. et Md-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école.

No 309-Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Germain Rattée, S.A.; Aug. T. Gosselin, T. Réun. 3e dim., après la messe, à 8h., Villa Gosselin.

No 311-Cl. VILLERAY, Montréal, Pierre Beaucage, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy, T., 2472 Labelle, Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 314-Cl. PARENT, Lennoxville, E. Irénée Beaudoir, S.A. et T. Réun. dern. dim., 2.30h. p.m., chez M. Ls Beaudoir.

No 316-Cl. COULONGE, Roxton Pond, Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. P. Larose.

L'ALLIANCE NATIONALE

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of membership fees (e.g., Pour certificats de participation de \$ 500, Droit d'inscription à la Caisse des Malades) and corresponding amounts.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with 4 columns: Age & Year of Mission (Age & Ann. Mission), Contribution amounts for different periods (e.g., \$1000.00, \$2000.00, \$3000.00, \$4000.00, \$5000.00, \$6000.00, \$8000.00).

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 4 columns: Age & Year of Mission (Age & Ann. Mission), Contribution amounts for different periods (e.g., \$500.00, \$1000.00, \$2000.00, \$3000.00, \$4000.00, \$5000.00, \$6000.00, \$8000.00).

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie... d'après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, showing rates for different age groups.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par membre par mois pour rétribution.

Advertisement for Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin AVOCATS, 30, RUE SAINT-JACQUES, Imp "La Patrie"

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL, 57, Avenue Viger, B. P. Boite 2172, Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

- S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; M. le Chanoine G. Gauthier, Aumonier; BUREAU EXECUTIF: Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Général; Jos. Contant, Ancien Prés. Général; A.-G.-H. Bélique M.D., 1er V.-Prés. gén.; F.-C. Laberge I. C., 2ème V.-Prés. gén.; Georges Monet, Secrétaire Général; A. St.-Cyr, Trésorier Général; Théo. Cypriot M.D., Médecin en Chef; S. Beaudin, C. R., Aviseur Légal; Eug.-H. Godin, Directeur; Ernest Brossard, Directeur; L.-O. Dauray, N. P., Directeur; Frs Fauteux, Directeur; P.-H. Bédard, M.D., Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection

- Chs Duquette, Inspecteur en Chef; Cam. Manseau, Inspecteur; G.-H. Vaillancourt, Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général, Heures de Bureau: 11h A.M. à 12h P.M., Percepteur (Art. 182), M. JODIN, 57, AVENUE VIGER, MONTREAL

L'Alliance Nationale Capital de Réserve, Dans sa caisse de dotation, (assurance): de vie, 31 Mars 1911 \$1,147,447.32; Dans ses caisses locales des malades, au ler Janvier 1910 231,525.15; Dans sa caisse centrale des malades 31 Mars 1911 \$5,907.19; Total 1,414,879.66

Après 17 ans d'opération Effectif - 20,988 membres en règle au ler Janvier 1911. Nombre de cercles en règle au ler Mai 1911 316. Nombre de bureaux de perception - en règle au ler Mai 1911 103

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA 7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: Tancred Bienvenu. Capital Autorisé: \$2,000,000.00; Capital Payé: 1,000,000.00; Réserve et Surplus: 438,674.48

Département d'Épargne ordinaire @ 3% Certificat de Dépot @ 3 1/2% L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000; Capital payé: - \$ 2,500,000; Fonds de réserve et surplus \$23,000,000; Total de l'actif au-delà de \$22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3 d'intérêt DEUX FOIS par année.

No 334-Cl. DORION, East Broughton, Alph Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md-E. et T. Réun. 3e mer., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 336-Cl. BRIAND, St-Félix de Kingsy, J. U. Morin, S.A.; Alf. Caillier, T. Réun. 3e dim., à la salle publique.

No 338-Cl. La TUOQUE, Co. Champlain, J. P. Carignan, S.A.; J. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.

No 340-Cl. GILGUES, Henri Coté, S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., salle Nunzio.

No 343-Cl. ROYVALLEE, Montréal, LeBel, S.A. J. N. Gagnieu, T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 344-Cl. LA PRADP, Ste-Anne de la Perade, Emile LeLanglois, S.A.; J. G. Gagnieu, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle St-Jacques, Montréal